



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-1997>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-1997**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-71111

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 07/01/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Paris-DFA-Sous direction des achats

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21750001600019

Ville : Paris

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission d'appui pour le suivi qualité des clauses environnementales des marchés publics de la Ville de Paris

Code CPV principal - Descripteur principal : 79311000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mission d'appui pour le suivi qualité des clauses environnementales des marchés publics de la Ville de Paris

Critères d'attribution : Critère 1 pondéré à 40% : La méthodologie proposée pour la réalisation de la mission. Critère 2 pondéré à 40% : Prix. Critère 3 pondéré à 20% : Profils de l'équipe dédiée à l'exécution du marché.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Titulaire du marché : PRAGMA 9 - 6, rue de l'Abbé Carton, 75014 Paris - numéro SIRET

80988328300040 Date de notification : 06/01/2025 Durée ferme du marché : 36 mois. Phase 1 : Elle

termine 6 mois à compter de la date de notification ; Phase 2 : 30 mois à compter de la date

d'émission d'un ordre de service après validation du plan de suivi. Montants pour la phase 1 : Montant

forfaitaire de 64 750 euros HT sur la durée de 6 mois à compter de la date de notification ; Montants

pour la phase 2 : Montant sans minimum et un montant maximum de 60 000 euros HT sur une durée de 30 mois. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F - 75181 Paris cedex 04 Informations relatives aux délais de recours: A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et- Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2025